



INSTITUT STANISLAS COLLÈGE

Photo d'identité
obligatoire

ANNÉE SCOLAIRE 2025 – 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE :

261 Boulevard Delli Zotti
CS 10189
83701 SAINT RAPHAEL CEDEX
Tél : 04 94 19 51 90
www.institut-stanislas.fr

Régime : Externe
 Demi-pensionnaire

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

Date de réception :
RV :

- Droits d'inscription
 Dossier complet
.....

Informations pédagogiques

--	--	--	--	--

AVIS

Élève

NOM PATRONYMIQUE (déclaré à l'État Civil, figurant sur la Carte d'identité ou le Livret de Famille, souligner le nom usuel) :

.....

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : Code postal :

Lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Domicile de l'élève :

.....

.....

Nombre d'enfants dans la fratrie :, dont.....garçon(s),fille(s)

Rang dans la fratrie :

Le cas échéant, noms et prénoms des frères et sœurs scolarisés à l'Institut :

.....classe :

.....classe :

.....classe :

.....classe :

Année 2024 – 2025

Établissement :

.....

Privé Public

Adresse :

.....

.....

Classe :

DÉCISION

Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Établissement fréquenté (nom et localité)

NB : Pour un élève actuellement en CM2 et entrant en 6^{ème} à la rentrée prochaine :

NOM et VILLE du Collège de secteur :

Responsable principal

Civilité Madame Monsieur

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

Prénom :

marié(e) veuf ou veuve séparé(e) divorcé(e) autre :

Lien de parenté avec l'élève :

Responsabilité : autorité parentale tuteur ou tutrice

Tél. portable : E-mail :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal : Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation professionnelle : en activité recherche d'emploi retraité autre :

Profession : Société :

Tél. professionnel : E-mail pro. :

Nombre total d'enfants à charge :

Conjoint ou autre responsable

Civilité Madame Monsieur

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

Prénom :

marié(e) veuf ou veuve séparé(e) divorcé(e) autre :

Lien de parenté avec l'élève :

Responsabilité : autorité parentale tuteur ou tutrice

Correspondant pour les résultats scolaires de l'enfant (envoi de bulletins, relevés de notes, rendez-vous, ...)

Correspondant pour la vie scolaire de l'enfant (absences, retards, sanctions, ...)

Tél. portable : E-mail :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal : Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation professionnelle : en activité recherche d'emploi retraité autre :

Profession : Société :

Tél. professionnel : E-mail pro. :

Choix des langues et des options

- **Remarques préliminaires :** Le choix des enseignements de Langues Vivantes est définitif pour toute la scolarité, et le choix d'une option est définitif pour l'année scolaire.
- **Conseils pour les langues, les options et les spécialités :**
 - **Entrée en 5^{ème} :**
Deuxième langue vivante obligatoire pour tous les élèves. Deux possibilités leur sont offertes : Espagnol et Italien. Les familles veilleront à faire un choix qui prépare l'avenir de l'enfant. L'espagnol est parlé dans le monde entier après l'anglais. L'italien est utilisé plus localement dans le sud-est.
Le latin, choix optionnel (Langue et Culture de l'Antiquité) : La 5^{ème} est une année d'initiation (2h par semaine). Les élèves qui ont des difficultés avec la langue française rencontreront des difficultés avec cet apprentissage. C'est pourquoi nous le leur déconseillons. En revanche, nous encourageons très vivement les bons élèves à recevoir cette formation qui permet une vraie structuration de l'esprit, un apprentissage des racines de notre langue et de notre civilisation. L'expérience montre que les classes de latinistes sont de bonnes classes car les élèves y reçoivent cet enrichissement et développent le sens de l'effort.
 - **Entrée en 4^{ème} et en 3^{ème} :**
 La possibilité de poursuivre l'étude du latin en 4^{ème} est vivement conseillée pour ceux qui l'ont débutée en 5^{ème}. Ce choix se prolongera obligatoirement jusqu'en fin de 3^{ème}.
 - **Concernant l'Allemand**, il n'est plus enseigné en collège.
- **Cochez dans chaque colonne vos choix définitifs :**

Niveau	Langue(s) vivante(s) <i>Obligatoire</i>	Langue ancienne
6 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Anglais LV1	
5 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Anglais LV1, Espagnol LV2	<input type="checkbox"/> Anglais LV1, Italien LV2 <input type="checkbox"/> Latin
4 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Anglais LV1, Espagnol LV2	<input type="checkbox"/> Anglais LV1, Italien LV2 <input type="checkbox"/> Latin
3 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Anglais LV1, Espagnol LV2	<input type="checkbox"/> Anglais LV1, Italien LV2 <input type="checkbox"/> Latin

Pièces à joindre à la demande d'inscription

- Le présent formulaire, dûment complété et signé
- Une lettre de motivation des parents sur papier libre
- Photocopie du Livret de Famille (pages parents et enfants)
- Pour les candidats dont les parents sont divorcés, photocopie du jugement (pages relatives à l'autorité parentale, à la garde et au domicile de l'enfant)
- Une photo d'identité récente collée en page 1 de ce formulaire
- Un chèque de 40 € de frais de dossier à l'ordre de « OGECEV Stanislas »
(10 € pour toute demande supplémentaire si plusieurs demandes sont envoyées simultanément)
- Cette somme reste acquise à l'Institut, mais sera remboursée en cas de refus d'inscription par l'établissement.**
- Photocopies de tous les bulletins trimestriels (ou de toutes les pages du livret scolaire du CM1) **de l'année précédente**
- Photocopies des bulletins trimestriels (ou de toutes les pages du livret scolaire du CM2 au fur et à mesure que l'enseignant(e) vous les transmettra) **de l'année en cours**

Une demande n'est étudiée que si elle est complète. Aucun élément ne sera retourné, n'adresser que des copies. Le formulaire de demande d'inscription et toutes les pièces sont à envoyer à l'accueil de l'Institut.

Conditions d'inscription

L'admission dans une classe est fonction du nombre de places disponibles, et de la valeur du dossier appréciée sur les critères du Projet d'Etablissement.

Les familles sont rapidement avisées de la décision prise : rendez-vous en vue d'une inscription sous réserve de passage, refus ou mise en attente.

En cas d'acceptation, l'inscription est subordonnée à :

- **Un versement d'arrhes de 200 € dans les 15 jours à compter de la date d'acceptation de la demande (passé ce délai, l'acceptation sera réputée caduque), à valoir sur les frais de scolarité du 1^{er} trimestre, non remboursables, en cas de désistement du fait de la famille.**
- **Et l'envoi du bulletin du 3^{ème} trimestre comportant l'avis de passage en classe supérieure.**

Engagement de la famille

- Nous approuvons le Projet d’Etablissement de l’Institut Stanislas dont nous avons pris connaissance et nous nous engageons à en respecter le Caractère Propre.
- Nous acceptons le Règlement Intérieur de l’Institut Stanislas, l’organisation générale, ainsi que la Convention Financière.
- Nous autorisons pour l’ensemble de la scolarité au sein de l’Institut Stanislas la prise de photographies ou l’enregistrement vidéo représentant notre enfant et leur diffusion dans le cadre des publications de l’établissement : revue, site internet, plaquettes de présentation... OUI NON
(Si vous ne souhaitez pas accorder cette autorisation, merci de notifier ce refus par un courrier spécifique adressé au secrétariat du Directeur).

*Il est demandé que tous les responsables ayant autorité parentale signent.
En cas d’autorité parentale conjointe, les signatures des deux parents sont obligatoires.*

Date et signature du père :

Date et signature de la mère :